

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Formation pratique 2 2021-2022

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.FP2PT.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**

27 ECTS  
 - La partie formation  
 "terrain" équivaut à **24 ECTS**  
 - La partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

français

Volée PT 2020

Semestres 4 à 6

**Sem. 4** : Printemps 2022  
(préparation à la formation pratique 2)

**Sem. 5** : Automne 2022  
(préparation à la formation pratique 2)

**Sem. 6** : Printemps 2023 (période de formation pratique 2)

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

#### Autres prérequis

Autres prérequis :

- Avoir validé le module Formation pratique 1
- Trouver une place de formation pratique et remplir les formulaires permettant la production du DCPT1 avant le 30 octobre 2022.
- Pour les personnes convoquées, se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées \*.
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours. \*

\*Tous ces délais sont annoncés en début de Formation pratique 2 et font l'objet d'un document officiel déposé sur Moodle.

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Compétences :

Les 8 compétences du référentiel PEC20 BATS HES-SO seront développées.

#### Objectifs pour la partie terrain :

Les niveaux attendus en fin de FP2 sont indiqués dans l'annexe 1 des « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ».

#### Objectifs pour la partie intégration (analyse de pratique) :

Cette partie du module s'inscrit dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Elle contribue à l'identification de repères permettant aux étudiant-e-s de se situer dans leur travail et de poursuivre la construction des compétences inhérentes à l'exercice de la profession.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu pour la partie "terrain":

- La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité dans un principe d'alternance. Cette dynamique a pour ambition de soutenir la transformation des expériences en compétences :
- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu présentant une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable
  - Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
  - Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
  - Accompagnement pédagogique du PF;
  - Élaboration et rédaction d'un rapport écrit rendant compte du processus pédagogique
  - Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social » explicitent les conditions d'application de ce contenu.

### Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
  - Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).
- Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

### Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

- Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.
- Analyse de pratique
  - Socialisation des expériences professionnelles

### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

### Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- 1) Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation de pratique.
- 2) **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard 6 semaines après le début de leur période de formation pratique)**
- 3) Rapport écrit de formation pratique validé.
- 4) Bilan écrit du ou de la PF.
- 5) Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
- 6) Attestation de 20h de supervision.

### Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

- 1) Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
- 2) Présence active et obligatoire.
- 3) Participation à la fonction de jury selon les informations données lors de la 1<sup>ère</sup> journée de cours.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

### Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre **à une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 6<sup>ème</sup> semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module formation pratique au semestre de printemps 2024 y compris la partie "intégration".

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

## 10 Enseignants

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

**Nom du responsable de module \***

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André